



Taux de réussite  
Pas  
d'accompagnement  
en 2021

# VAE CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

RNCP N°28048 - NIVEAU 3

REF : VAECAPAEPE - **Présentiel**



**Durée : 24 H d'accompagnement en discontinu**

La V.A.E. permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant reconnaître les connaissances et les compétences acquises au cours d'une carrière professionnelle. Les candidats inscrits dans une démarche de V.A.E. peuvent bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration de leur livret 2 (document présentant par écrit les acquis de leur expérience) et pour une préparation à l'entretien de certification devant un jury.

## MISSIONS

- ➔ Veiller au bien-être des enfants.
- ➔ Accueillir les enfants en assurant leur sécurité physique et affective,
- ➔ Communiquer aux parents les progrès de leur enfant,
- ➔ Assurer les soins d'hygiène et de vie quotidienne des enfants,
- ➔ Collaborer avec les différents membres de l'équipe éducative,
- ➔ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets pédagogiques
- ➔ Organiser les activités d'éveil et les sorties quotidiennes,
- ➔ Participer à l'entretien du matériel et des locaux,
- ➔ Appliquer la réglementation sur l'hygiène et la sécurité

## LIEU D'EXERCICE

- ➔ Les crèches,
- ➔ les halte-garderies,
- ➔ les garderies périscolaires,
- ➔ les écoles maternelles ;
- ➔ les foyers socio-éducatifs ;
- ➔ les centres d'accueil des mineurs,
- ➔ les établissements d'accueil des jeunes enfants.



## OBJECTIF(S) PROFESSIONNEL(S) VISE(S)

Repérer les activités à valoriser dans le cadre de son parcours, en rapport avec le référentiel d'activités et de compétences du métier d'Accompagnant Educatif Petite Enfance. S'approprier une démarche et des outils méthodologiques d'analyse de l'activité. Identifier et exploiter les situations significatives de son expérience. Mettre en relief les éléments constitutifs des compétences acquises. Valoriser sa pratique à l'écrit comme à l'oral.



## PUBLIC & PRE-REQUIS

Toute personne ayant 1 an d'expérience à temps complet soit 1607 heures (continu ou non) en rapport direct avec la certification visée, ceci quel que soit l'âge, la nationalité, le statut et le niveau de formation (loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels du 08/08/2016). Expérience auprès d'enfant de 0 à 6 ans

**Avis de recevabilité obtenu auprès de l'ASP après instruction du livret 1.**



## COMPETENCES VISEES

---

### UP1 - Accompagner le développement du jeune enfant

- Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

### UP2 - Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

### UP3 - Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

## CONTENU DE LA FORMATION

---

Analyse du référentiel d'activités et de compétences (collectif ou individuel suivant l'option choisie)

Apports méthodologiques constitutifs du livret 2 (collectif)

Suivi individuel (entretiens)

Analyse des écrits (individuel)

Préparation à l'entretien oral (jury blanc- individuel)

## METHODES PEDAGOGIQUES

---

Accompagnement en présentiel, collectif et individualisé pour aider à l'analyse et à la formalisation des acquis de l'expérience. Méthodes interrogative et active.

Supports pédagogiques : livret, référentiel d'activités et de compétences,

## EVALUATION DE L'ACTION

---

Evaluation de la prestation de formation journalière (tour de table)

Evaluation de la formation en fin de parcours

Soutenance orale (examen blanc) devant jury

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---



La formation est adaptée aux personnes en situation de handicap.

Pédagogie adaptée en fonction du handicap

**Mme GENDEK Muriel**  
référente handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Place de parking, accès avec rampe, toilettes adaptées...

## MODALITES DE SUIVI

---

- ⇒ Feuille d'émargement à signer par ½ journée
- ⇒ Certificat de réalisation
- ⇒ Diplôme délivré Certificat d'aptitude professionnel Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) par Ministère de l'éducation nationale



## DATES DE FORMATION & DUREE

Dates à fixer suivant vos disponibilités  
Durée : 6 à 12 mois

Pour tous renseignements

Contacteur :

Sonia FEUILLÂTRE  
06.10.83.40.68

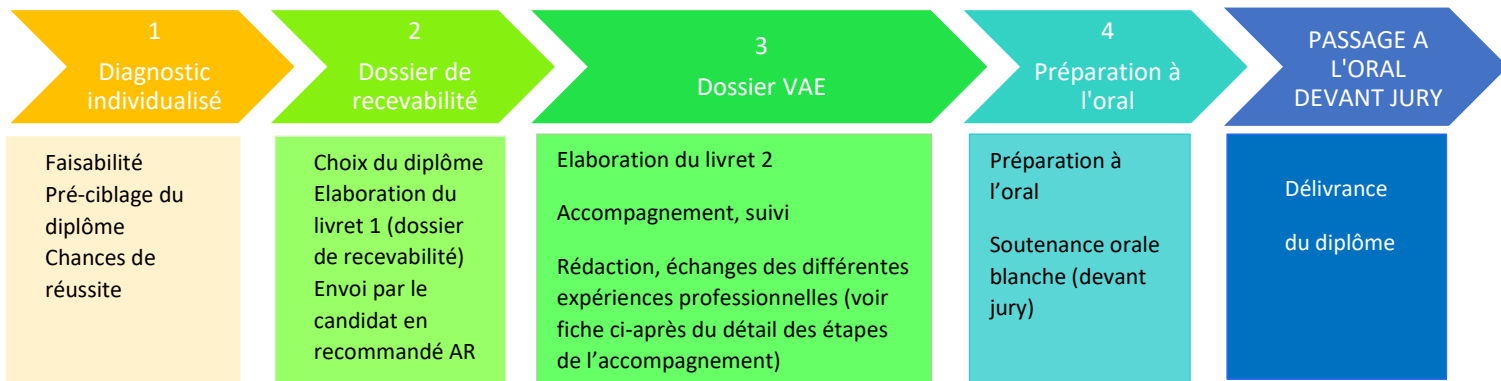
ip2sformation@orange.fr

## ADMISSION

- ➔ Sur entretien individuel
- ➔ Sur présentation du CV et de l'obtention de recevabilité du livret 1

EFFECTIF : 1 à 5 personnes

## DEROULEMENT



## LIEU

IP2S 1 rue du nouveau bèle 44470 CARQUEFOU  
Autre : au sein de la structure qui vous emploie

## INTERVENANT

Formatrice en accompagnement VAE issue du secteur sanitaire et social, petite enfance, puéricultrice



## TARIFS & FINANCEMENT

Tarif : 1 300 €

### Financements :

- ➔ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ➔ Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)
- ➔ Aide de votre Conseil régional
- ➔ AGEFIPH (pour les Travailleurs Handicapés)
- ➔ Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO de votre employeur)
- ➔ Le Plan de développement des compétences (OPCO de votre employeur)
- ➔ En autofinancement
  
- ➔ Le dispositif FNE-Formation (OPCO de votre employeur – Dispositif dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19)

## Les étapes de l'Accompagnement à la VAE CAP AEPE

ETAPES	OBJECTIFS	24 H
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de connaissance du déroulé de l'accompagnement VAE</li> <li>• Présentation du référentiel de la certification et mise en relation avec les compétences acquises.</li> <li>• S'approprier le livret 2.</li> <li>• Relever les expériences en s'aidant d'un plan détaillé.</li> </ul>	2 H
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer l'appropriation du référentiel par des exercices (quiz, QCM..)</li> <li>• Faire les exercices donnés en prenant connaissances des supports pédagogiques donnés.</li> <li>• Correction des exercices avec les annotations si besoin.</li> <li>• Entretien Questions/réponses, reformulation, explications</li> </ul>	2 H
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostiquer et définir à l'aide d'une fiche méthodique les activités professionnelles les plus pertinentes et choisir celles à présenter dans le livret 2.</li> <li>• Exploration des expériences du candidat et avis.</li> </ul>	4 H
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restitution du choix des activités à présenter dans le livret 2.</li> <li>• Identifier l'ensemble des compétences acquises.</li> <li>• Faire les exercices donnés en prenant connaissances des supports pédagogiques.</li> <li>• Correction des exercices avec les annotations si besoin.</li> <li>• Entretien d'évaluation du choix des activités et accompagnement dans les choix (description, analyse).</li> </ul>	3 H
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de la méthodologie à la rédaction du livret 2.</li> <li>• Utiliser l'outil informatique.</li> <li>• Débuter la rédaction. Accompagnement à la rédaction.</li> <li>• Questions/réponses et reformulation.</li> </ul>	4 H
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction du livret 2</li> <li>• Evaluer la progression dans la rédaction, reformulation, soutien. Questions/réponses.</li> <li>• Aide à la constitution des preuves.</li> <li>• Restitution du dossier écrit.</li> <li>• Evaluation et annotation du dossier écrit par la formatrice</li> <li>• Correction et réajustement du dossier écrit par le candidat</li> </ul>	5 H
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à l'oral</li> <li>• Construire un argumentaire.</li> <li>• Exercices sur la communication verbale et non verbale.</li> <li>• Exercice de respiration et relaxation avant l'oral.</li> <li>• Examen blanc devant jury</li> </ul>	3 H
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débriefing du passage de l'examen blanc</li> <li>• Bilan de son parcours</li> <li>• Questionnaire de satisfaction</li> </ul>	1 h